

Compte rendu du Conseil Scientifique du 24 janvier 2008

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte rendu du Conseil Scientifique du 29/11/07
- 2 - Projet interdisciplinaire « la réduction des barrières aux échanges : enjeux et impacts en matière de redistribution spatiale et de normalisation des activités économiques »
- 3 - Association Union de Génie des Procédés et de l'Énergétique dans le Nord
- 4 - Projet Interreg IV « Ma thèse d'abord ! »
- 5 - Projet Interreg IV « ENERDU »
- 6 - Participation de l'U.V.H.C. à EURNEX
- 7 - Questions diverses

1 - Approbation du compte rendu du Conseil Scientifique du 29/11/07

Approbation à l'unanimité.

2 - Projet interdisciplinaire « la réduction des barrières aux échanges : enjeux et impacts en matière de redistribution normalisation des activités économiques »

Mme Juliette SÉNÉCHAL présente ce projet de l'Institut du Développement et de la Prospective. La demande de financement sur la ligne dédiée par la politique scientifique est de 7400 € en 2008 et 7600 € en 2009. Il faut noter qu'un post-doc financé par la politique recherche de l'UVHC, M. Didier TAGBATA, travaillera sur le projet, avec les enseignants-chercheurs de l'IDP. La demande de financement est approuvée à l'unanimité.

3 - Association Union de Génie des Procédés et de l'Énergétique dans le Nord

Ce projet d'association de laboratoires du département est présenté par Mme Anne LERICHE. Les laboratoires de l'UVHC concernés sont le LMP et le LME.
Vote favorable à l'unanimité.

4 - Projet Interreg IV « Ma thèse d'abord ! »

Ce dossier a été validé par le conseil d'administration du 13 décembre 2007, et est donc communiqué aux membres du C.S. pour information. Il est présenté par M. Pascal BOUCHEZ. MM. GUERRA et ABRAMOVICI jugent le titre du projet incompréhensible.

5 - Projet Interreg IV « ENERDU »

M. MENET présente ce dossier, qui implique l'ENSIAME, cofinanceur à hauteur de 50 %, et a pour objet la formation, la veille et le transfert technologiques.

M. GUERRA souligne qu'aucun laboratoire n'est apparemment associé au projet, et rappelle que la seule évaluation reconnue d'un projet de recherche se traduit par des publications. M. MONNOYER signale que le LME pourra contribuer au projet, sans en être partenaire. M. GAZALET fait remarquer que le Directeur de l'IEMN n'est pas M. DUBURCQ, comme indiqué, mais M. CAPPY.

Mme LERICHE rappelle que la recherche se fait exclusivement dans les laboratoires ; les statuts de l'UVHC sur lesquels le Conseil d'Administration a travaillé le 17 janvier 2008 l'indiquent clairement.

3 conseillers présents ou représentés ne prennent pas part au vote

Voté à la majorité.

6 - Participation de l'U.V.H.C. à EURNEX

M. MONNOYER souligne les enjeux de cette participation, répartie entre le LAMIH et le LME : organiser, structurer et promouvoir la recherche.

Vote favorable à l'unanimité.

7 - Questions diverses

Pas de question.

Présidence du C. S. : M. MILLOT, Vice-Président chargé de la recherche

Présents :

Collège A : MM. ALI MEHMETI, ABRAMOVICI, GAZALET, GUERRA, HERBIN, LOCHEGNIES, ROUVAEN,

Collège C : Mme BERGER-DOUCE,

MM. DELOT, GRONDEL, MENET, NYS

Collège D : Mme BOULANGER

Collège E : MM. DUEZ, GARÇON

Collège usagers : M. TAWK

Invités : Mmes CÔME, LERICHE, SAILLY, SÉNÉCHAL, MM. BONDUELLE, BOUCHEZ, COUTELLIER, LAURO, NONGAILLARD

Ont donné pouvoir : Mme FOLLET à M. HERBIN

Mme LEMARCHAND à M. NYS

M. SEMET à M. GUERRA

M. TAHON à M. ROUVAEN

M. CAULIER à M. DELOT

M. LEMOINE à M. GARÇON

M. VANCEULEBROECK à M. GRONDEL

M. IOOS à M. GAZALET

Excusés : Mmes MERVIEL, HARMAND,

MM. DELEBARRE, DULION, HOUVENAGHEL, MEFOUED, TERRIER, VERHEYDE

Valenciennes, le 4 mars 2008

P. MILLOT